

EPIDEMIOLOGIE DE LA PERIPNEUMONIE CONTAGIEUSE
BOVINE DANS LE SUD DE LA FRANCE de 1980 à 1984

G. DELCLOS*



RESUME : De 1980 à avril 1984, plusieurs foyers de péripneumonie contagieuse bovine sont apparus dans le département des Pyrénées-Orientales. Tous les foyers primaires ont été enregistrés dans des communes frontalières ou dans les communes limitrophes de l'enclave espagnole de Llivia. Malgré les mesures de lutte appliquées en France, on peut redouter une extension des foyers de cette maladie le long de la frontière espagnole ou à partir des pacages internationaux.

SUMMARY : Between 1980 and April 1984, different contagious bovine pleuropneumonia outbreaks occurred in Pyrénées-Orientales department. All the primary outbreaks had been recorded in border counties or in counties next to the Spanish enclave of Llivia. Even with the special sanitary measures followed in France, an extension of the outbreaks of the disease is to be feared along Spanish border or from international pastures.

*
* *

I - I N T R O D U C T I O N -

Alors qu'il était classiquement admis que l'Europe était indemne de Péripneumonie contagieuse bovine (P. C. B), l'identification dans le département des Pyrénées-Orientales de cette maladie infectieuse, contagieuse et spécifique aux animaux de l'espèce bovine a remis en cause l'idée de son éradication.

Treize ans après, une manifestation de la maladie limitée dans le temps et l'espace, la péripneumonie contagieuse bovine a été une nouvelle fois identifiée en 1980 sur un cheptel de la commune frontalière de PALAU-de-CERDAGNE dans le département des Pyrénées-Orientales.

Depuis cette date, alors que, ou peut-être même parce qu'une surveillance épidémiologique particulière a été mise en place dans cette zone d'autant plus sensible qu'elle est frontalière et concernée par une transhumance internationale, d'autres foyers épisodiques et ponctuels ont été mis en évidence.

* Directeur des Services Vétérinaires des Pyrénées-Orientales, D.S.V.,
1, Impasse de la Vigneronne, 66000 Perpignan.

II - I N C I D E N C E de la M A L A D I E -

Seule l'importance zoc-sanitaire internationale justifie l'intérêt que l'on donne à la Péripleumonie contagieuse.

En effet, si l'on ne considère que le nombre de foyers cliniques ou le nombre d'examsens sérologiques positifs, on devrait reconnaître que l'incidence de la maladie est pour la période 1980-Avril 1984 relativement restreinte :

1980 : 1 commune : PALAU-de-CERDAGNE - 66 - 3 exploitations
 1982 : 1 commune : CALDEGAS - 66 - 1 exploitation
 1 commune du Tarn - 2 exploitations
 2 pacages communs du Cayrol
 1984 : 2 communes : ESTAVAR - 66 - 2 exploitations
 (avril) SERRALONGUE - 66 - 1 exploitation

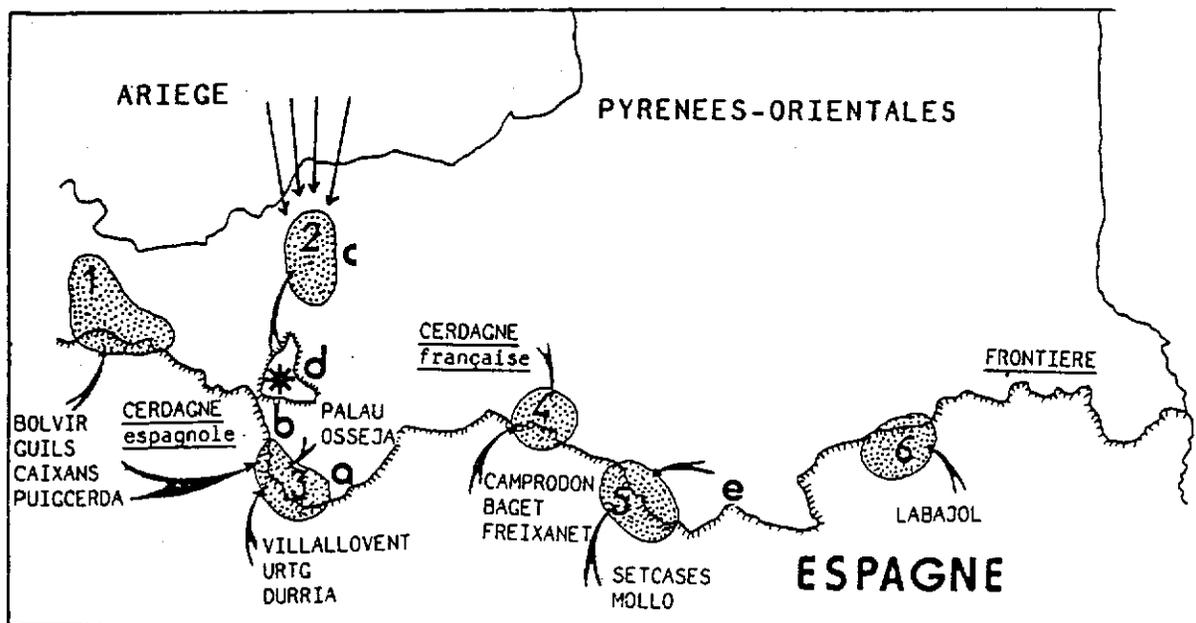
Figure 1 : Zones des Pyrénées-Orientales où ont été identifiés les foyers de péripleumonie bovine de 1980 à 1984.

Les zones représentées en pointillés et numérotées de 1 à 6 correspondent aux pacages internationaux. Les flèches indiquent les provenances des troupeaux français ou espagnols qui se rendent dans ces pacages.

Les différents foyers enregistrés dans cette région sont :

- a. Palau-de-Cerdagne (1980)
- b. Caldegas (1982)
- c. Pacages du Cayrol (1982)
- d. Estavar (1984)
- e. Serralongue (1984).

L'enclave espagnole de Llivia est indiquée par *.



Les mesures d'éradication ont conduit à l'élimination de :

- 125 gros bovins en 1980
- 840 gros bovins en 1982 dont 614 bovins présents sur les estives du Cayrol
- 189 gros bovins en 1984

III - ANALYSE EPIDEMIOLOGIQUE -

1°- Identification de la maladie -

En octobre 1980, le Laboratoire National de Pathologie Bovine confirmait la présomption de péripneumonie contagieuse portée sur un cheptel de la commune frontalière de PALAU-de-CERDAGNE, par la mise en évidence de sérologies positives et par l'isolement de l'agent de la maladie, Mycoplasma mycoides.

Cette présomption avait été établie à la suite de l'évolution d'une pathologie respiratoire, associée à de l'hyperthermie, à l'amai-grissement et à une chute de la production laitière, rebelle au traitement mis en oeuvre et comportant toute la gamme des agents anti-infectieux.

Pour ce foyer classique, les points importants à souligner sont :

- le retard apporté au diagnostic précis,
- la lenteur de l'évolution qui n'affectait qu'un ou 2 sujets à chaque intervention.

De fin mars à fin Août 1980, douze bovins ont fait l'objet de traitements dont les effets n'étaient pas à la hauteur de leur intensité.

2°- Evolution de la Péripneumonie contagieuse -

A partir de ce foyer primaire qui a sensibilisé les vétérinaires praticiens, les éleveurs et les agents des Services Vétérinaires, le dépistage des cheptels infectés a été plus précoce en raison de la surveillance sérologique qui a été mise en place et de l'attention portée à la pathologie respiratoire.

C'est ainsi que les deux autres cheptels contaminés de la commune de PALAU-de-CERDAGNE ont été détectés par les contrôles sérologiques répétitifs.

Après l'élimination des bovins atteints et contaminés, le contrôle sérologique systématique du cheptel de la région Cerdagne n'a révélé aucune positivité au cours de l'année 1981.

En Mars 1982, quelques bovins d'un cheptel d'une exploitation de CALDEGAS, déjà contrôlé en 1980 et 1981, présentent des troubles respiratoires qui entraînent immédiatement la mise sous surveillance et le dépistage sérologique. Les résultats du contrôle mettent en évidence 4 positivités sur 33 examens.

A cette même époque, un important cheptel du Tarn, sur lequel évoluaient des troubles respiratoires, était également reconnu atteint de Péripleumonie contagieuse.

Les données de l'enquête ont fait apparaître que ces deux cheptels avaient été sur le même pacage dans les monts du Cayrol.

Cette information a déclenché au cours de l'été 1982 une vaste opération de contrôle sur tous les bovins en estive sur les pacages du Capcir, des Monts du Queyras (Quérigut - Puch) et du massif de Madres.

Sur l'ensemble de ces pacages, deux se révélèrent infectés et entraînèrent l'abattage de 614 bovins.

Après cette importante opération d'assainissement, la surveillance épidémiologique a été maintenue avec rigueur.

En 1983, tous les examens de contrôle sérologique et cliniques se sont révélés négatifs à l'égard de la Péripleumonie contagieuse.

Au début de 1984, sur les 5122 examens sérologiques effectués au titre de la surveillance épidémiologique de la péripleumonie, on relevait deux sérologies positives sur deux cheptels, qui étaient immédiatement placés sous surveillance.

- Sur le premier cheptel, après l'élimination du bovin positif, quatre contrôles successifs à un mois d'intervalle, se sont révélés négatifs,

- Sur le deuxième cheptel, de la commune d'ESTAVAR, la sérologie du 9 février révèle 4 sérologies positives sur 66,

En outre, trois bovins présentent des troubles pulmonaires. A l'abattage de la totalité de ce cheptel, les prélèvements sérologiques révèlent 15 bovins nettement positifs.

Dans le cadre du renforcement de la surveillance des exploitations situées dans la zone concernée par ce foyer, avec notamment reprise systématique des cheptels déjà contrôlés, une deuxième exploitation de la même commune d'ESTAVAR, révélait 5 animaux positifs sur 82.

Dans l'effectif laitier de cette exploitation, on relevait une baisse de la production laitière et une tendance à l'amaigrissement de quelques sujets.

L'abattage total de ce cheptel a été effectué en présence des confrères vétérinaires espagnols.

En Avril, des positivités étaient mises en évidence sur un troisième cheptel de la commune de SERRALONGUE.

Dans le cadre de la politique d'éradication, ce cheptel a été immédiatement abattu.

3° - Enseignements Epidémiologiques -

De cette présentation des foyers identifiés de 1980 à 1984, on peut dégager un certain nombre de faits constants.

3.1 - Des lésions de péripneumonie du type chronique en forme de séquestre au type aigu ou marbre et damier, caractéristiques de la maladie, ont été relevées lors de tous les abattages avec les remarques suivantes :

- un certain nombre de bovins ne présentait aucune lésion ;
- des bovins considérés comme simples contaminés, car sérologiquement négatifs, ont été trouvés porteurs de lésions.

3.2 - L'agent spécifique de la maladie a été isolé à plusieurs reprises à partir des lésions.

3.3 - Pratiquement tous les foyers ont été identifiés en fin d'année ou au début de l'année suivante, c'est-à-dire, après le retour d'estive et après une période de stabulation.

3.4 - A l'exception du foyer du TARN et des pâturages du CAYROL qui apparaissent comme des contaminations secondaires, tous les autres foyers se situent :

- dans des communes directement frontalières (PALAU DE CERDAGNE-SERRALONGUE)
- ou limitrophes de l'enclave espagnole de LLIVIA (CALDEGAS-ESTAVAR).

En outre, ces cheptels sont régulièrement en contact avec les cheptels espagnols pendant la période du pacage d'été, au niveau

- de la montagne de PALAU-OSSEJA
- du pacage international des PASQUIERS
- de zone frontière du CCL D'ARES.

3.5 - Jusqu'en 1984, la péripneumonie contagieuse apparaissait localisée à la région Cerdagne.

L'apparition du foyer de SERRALONGUE, situé dans le haut Vallespir, très éloigné et sans relation avec la Cerdagne pose le problème de l'extension insidieuse de la maladie le long de la frontière franco-espagnole.

Sur le plan épidémiologique, ce fait paraît grave et lourd de menace. Il n'est donc pas exclu que d'autres départements frontaliers soient dans un proche avenir également affectés.

4° - Surveillance épidémiologique -

Depuis octobre 1980, une surveillance épidémiologique est exercée dans le département des Pyrénées-Orientales et est basée sur :

- la sensibilisation des Vétérinaires et des éleveurs aux affections respiratoires bovines ;

- l'examen particulier des lésions pulmonaires relevées à l'abattage des animaux ;

- le contrôle sérologique systématique de tous les bovins du département, notamment avant le départ et après le retour des pâturages l'été.

On peut croire qu'en 1984 cette surveillance a permis de déceler les cheptels infectés avant l'apparition de tout signe clinique.

*
* *